

VEILLE STRATÉGIQUE INTERNATIONALE

L'actualité mondiale en quelques points

DÉFINSEEC



NUMÉRO 64 - FIN JANVIER 2026



SOMMAIRE

3

EUROPE

*par Mathilde DEBUF et Lino TONI
- correction par Lino TONI*

5

MOYEN ORIENT

*par William BERTHOLIER et Lino TONI
- correction par Lino TONI*

7

AFRIQUE

*par Ulrich KOMECHOU et Tiago RAMOS
- correction par Lino TONI*

9

ASIE

*par Léa BRAVO-BLANCHET et Lino TONI
- correction par Lino TONI*

11

AMÉRIQUES

par Maylis BARON

13

ARMEMENT

*par Nael YEBKA et Lino TONI
- correction par Lino TONI*

RÉDACTEUR EN CHEF ET CORRECTION

Lino TONI

MISE EN PAGE

*Mathilde DEBUF, Ulrich KOMECHOU, Léa BRAVO-BLANCHET,
Maylis BARON, Nael YEBKA et Lino TONI.*

LE GROUPE FRANÇAIS CAPGEMINI, UNE AIDE POUR LA POLICE DE L'IMMIGRATION AMÉRICAINE ?

Depuis quelques jours, une controverse secoue le groupe français Capgemini, une entreprise de services du numérique, après la révélation de ses contrats avec l'Immigration and Customs Enforcement (ICE), la police fédérale américaine chargée du contrôle de l'immigration. Depuis plusieurs semaines, ICE réalise des arrestations illégales sur des individus, parfois des enfants, avant de les envoyer dans des centres de rétentions. Selon les américains, ICE localisent des migrants en "situation irrégulière" et cela notamment grâce à l'aide du groupe français. En réalité les arrestations sont beaucoup plus larges, une partie importante étant faite sur des citoyens américains dotés de papiers officiels qui garantissent leur droit d'occuper le territoire

Cette collaboration avec l'entreprise française intervient dans un contexte politique et humanitaire sensible aux États-Unis, où les méthodes de l'ICE sont aussi bien dénoncées par des ONG, des responsables politiques que des citoyens du monde entier pour leurs atteintes aux droits fondamentaux. En France, l'affaire a rapidement pris une dimension politique. En effet, selon une enquête de France 2, qui reprend des informations de l'association L'Observatoire des multinationales, Capgemini aurait fourni à l'ICE un outil d'identification et de localisation de

personnes étrangères. Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et énergétique depuis le 5 octobre 2025, Roland Lescure, a appelé Capgemini à examiner avec la plus grande transparence la nature de ses activités et leur compatibilité avec les valeurs défendues par la République. De son côté, le directeur général de Capgemini, Aiman Ezzat, se décharge de toute responsabilité, affirmant avoir appris cette alliance "par des sources publiques", n'ayant pas été averti personnellement puisque la filiale est en droit de prendre des mesures de manière autonome.

En interne, la révélation de ces contrats provoque un malaise profond chez les salariés, disant ressentir « dégoût, honte et colère » face à la situation ambiguë dans laquelle se retrouve le groupe français.

Mathilde DEBUF



EUROPE

CONSEIL DE L'UE : LES GARDIENS DE LA RÉVOLUTION INSCRITS SUR LA LISTE DES ORGANISATIONS TERRORISTES

Le Conseil de l'Union européenne, regroupant les vingt-sept États membres de l'Union européenne a décidé, par le biais des vingt-sept ministres des affaires étrangères, d'inscrire sur sa liste des organisations terroristes, le corps des Gardiens de la révolution.

Cette prise de décision intervient à la suite d'un mois particulièrement mouvementé et dramatique en Iran. Les manifestations réprimées par le gouvernement islamique ont engendré la mort de plusieurs milliers, voire dizaines de milliers d'Iraniens selon certains bilans. L'Union européenne sanctionne plusieurs membres de la République islamique d'Iran pour justement avoir commis de « graves violations des droits de l'Homme ». Les sanctions européennes sur les responsables concernent notamment l'interdiction de territoire européen et la privation de leurs avoirs en Europe.

La cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, déclare : « si vous agissez comme un terroriste, vous devez aussi être traité comme tel ». La manière de traiter un groupe ou une personne qualifiée comme terroriste est tout à fait différente d'un adversaire. En effet, les conséquences de cette qualification pourraient modifier grandement les relations entre les Européens et les Iraniens. L'adversaire est combattu dans un cadre donné alors que l'ennemi, le terroriste, est éradiqué. Autrement dit, l'écrasement de l'ennemi est la fin de la guerre, pour en revenir à Clausewitz.



La réponse iranienne ne s'est pas fait attendre étant donné que le gouvernement a mis en garde contre les « conséquences destructrices » d'une telle décision. La République islamique perpétue ses menaces de « riposte écrasante » en cas d'ingérence et réitère à nouveau sa volonté de négocier un accord nucléaire.

Les mesures restrictives du Conseil de l'Union européenne concernent quinze personnes et 6 entités. Les ministres du gouvernement sont les plus visés, à l'image d'Eskandar Momeni, ministre iranien de l'Intérieur et chef du Conseil de la sécurité nationale et des membres du système judiciaire iranien. Les inscriptions au titre de terroriste concernent également des officiers de haut rang de la police et des forces de l'ordre, impliqués dans la répression des manifestations pacifiques. Ainsi, au total, ce sont 247 personnes et 50 entités sur lesquelles s'appliquent les mesures restrictives décidées par le Conseil de l'Union européenne. Les relations avec l'Iran se tendent davantage, la pression émise sur ce pays s'accroît, la solidarité de l'UE avec le peuple iranien ne suffit pas pour l'instant à garantir les principes de liberté et de dignité, recherché par ce peuple à bout de souffle.

Lino TONI

MOYEN-ORIENT

ACCORD KURDES-DAMAS : VERS LA FIN DE L'AUTONOMIE KURDE ?

Les forces kurdes syriennes ont annoncé ce vendredi 30 janvier être parvenus à un accord global avec le gouvernement de Damas. Chassées d'Alep au début du mois après de violents combats, puis successivement des provinces Raqqa et Deir Ezzor, les Forces Démocratiques Syriennes (FDS), qui contrôlaient jusqu'alors 30 % du territoire syrien, se sont repliées dans leurs bastions de Hassaké, Qamichli. Cet accord prévoit l'intégration de ces dernières au sein de l'État syrien.



Depuis la chute de Bachar el-Assad en décembre 2024, le but du nouveau régime syrien est le démantèlement de l'Administration Autonome du Nord et de l'Est de la Syrie (AANES) et des FDS car aucune autonomie locale n'est tolérée. Le président syrien al Sharaa souhaite unifier son pays autour d'un État fort pour des raisons politiques ainsi qu'économiques. En effet, 70% du pétrole syrien se trouve sur le territoire contrôlé par les Kurdes, or al-Sharaa souhaite attirer des entreprises étrangères afin de relancer l'économie du pays.

En fait, l'affaiblissement de la position kurde en Syrie est le résultat de la stabilité apparente du régime ainsi que d'un abandon du soutien des occidentaux. Ces derniers avaient soutenu les Kurdes afin de combattre plus efficacement l'État islamique, leur permettant d'acquérir une importance dans la stratégie de lutte anti-terroriste et établissant de fait une région autonome. Avec la chute de Daech, les Kurdes étaient les garants d'un non retour du terrorisme dans la région et de la bonne gestion des prisons. Cependant, depuis la fin de la guerre civile syrienne (2011-2024), le nouveau pouvoir, avec à sa tête l'ancien islamiste Ahmed al-Sharaa, a réussi à convaincre les États de la région et surtout les États-Unis de normaliser les relations avec la Syrie. Le nouveau régime syrien est donc devenu un intermédiaire légitime et privilégié aux Kurdes.

Coincés par la Turquie au Nord et par les forces gouvernementales au Sud et à l'Ouest, la marge de manœuvre des Kurdes est restreinte. L'espoir d'indépendance pour le plus grand peuple sans État, environ 55 millions de personnes, semble définitivement disparaître.

William BERTHOLIER

MOYEN-ORIENT

GOLFE PERSIQUE : LA PRESSION AMÉRICAINE GRANDIT

La semaine du 26 janvier s'est montrée particulièrement menaçante à l'égard de l'Iran. Les Etats-Unis de Donald Trump ont annoncé qu'ils allaient mener un exercice aérien de plusieurs jours dans la région. C'est dans un contexte de très hautes tensions en Iran, qu'émane une pression accrue de l'armée américaine.

En effet, les Etats-Unis ont annoncé l'arrivée du porte-avions Abraham Lincoln et de son escorte. Cet évènement annonce vraisemblablement un renforcement de la présence américaine dans la région du Moyen-Orient et de la puissance de feu de l'armée américaine.



En fait, cette concentration de forces à capacité d'attaque met en quelques sortes le couteau sous la gorge au régime iranien. Donald Trump affirme que le pouvoir iranien recherche le dialogue mais laisse tout de même peser une menace d'actions militaires. L'objectif du président américain est de parvenir à un accord empêchant un embrasement régional. Le mode d'action pour arriver à une certaine forme de paix se fait factuellement par le dialogue compte tenu que les canaux diplomatiques fonctionnent toujours entre les deux États mais la présence militaire dans le Golfe persique est le symbole d'une paix, certes recherchée, mais imposée par la force.

La pression reste forte à l'égard du régime des mollahs mais celui-ci n'hésite pas à rétorquer aux Etats-Unis. Donald Trump assure que l'« immense armada » se dirige vers l'Iran et qu'« elle est prête à accomplir sa mission rapidement, avec violence si nécessaire ». Le gouvernement iranien prétend qu'une frappe limitée ne pourra pas le faire tomber et que quelconque attaque fera face à une réponse d'une intensité digne d'une guerre totale. Également, les alliés de l'Iran menacent d'entrer en guerre en cas de passage à l'acte de Donald Trump.

Les enjeux sont cruciaux et les prochains jours sont à scruter sérieusement, l'avenir de l'Iran, après le mois de manifestation, créant la plus grande répression de l'histoire contemporaine iranienne, se joue actuellement. Alors que les Etats-Unis ont menacé d'intervenir au Groenland il y a quelques jours afin d'en prendre possession, l'annonce d'un exercice européen sur le sol groenlandais a dissuadé le président américain d'appliquer ses propos. L'Iran peut, au même titre, se montrer dissuasif et repousser subséquemment les menaces américaines à l'encontre de son régime. De surcroît, les soutiens américains dans la région ne sont pas favorables à une telle intervention, limitant le champ d'action des Etats-Unis. Les options sont nombreuses, la paix par la force, une escalade des tensions ou encore un rejet régional des Etats-Unis, pour l'instant, les canaux sont toujours ouverts.

Lino TONI

AFRIQUE

NIGÉRIA : UNE NOUVELLE FOIS VICTIME DES DJIHADISTES.

Dans la nuit de mercredi 28 à jeudi 29 janvier, des dizaines de personnes ont été victimes d'une embuscade djihadiste. Parmi les victimes, on recense au moins neuf soldats et deux membres d'une force civile qui les assistait, dans la région de Borno. Les coupables sont des djihadistes de l'État islamique en Afrique de l'Ouest, l'ISWAP, un groupe djihadiste issu d'une scission de Boko Haram en 2016,

Ces derniers sont très connus des forces militaires nigériennes. En effet, le Nigéria est victime d'une insurrection djihadiste depuis 2009. Selon les Nations unies, on enregistre plus de 40 000 morts et environ 2 millions de personnes déplacées, dans le nord-est du pays africain le plus peuplé d'Afrique. Cependant, cet affrontement a des répercussions au niveau régional et international.

L'ISWAP est aussi présent dans les pays frontaliers comme le Tchad ou le Niger. Ces derniers sont également victimes d'attaques djihadistes, provoquant des instabilités politiques. Pour ce qui est du niveau international, ces derniers mois, les États-Unis ont critiqué l'incapacité du Nigeria de faire cesser les violences. Le président américain avait également envoyé des frappes dans la région, pour protéger les chrétiens victimes d'insécurité.



Malheureusement, ce conflit n'est pas prêt de s'arrêter suite à quelques frappes américaines. Cette embuscade, bien que tragique, n'est que la continuité d'un affrontement qui dure depuis bien trop longtemps. Chaque semaine des cas similaires sont répertoriés, touchant militaires comme civils, musulmans comme chrétiens. C'est l'une des raisons pour laquelle les autorités nigériennes travaillent en collaboration avec d'autres gouvernements, américains notamment, malgré les frappes de décembre dernier. Les autorités nigériennes affirment coopérer avec Washington pour améliorer la sécurité.

Tiago RAMOS

AFRIQUE

LE BURUNDI AU DEVANT DE LA SCENE

À l'approche du 14 février, le Burundi se prépare à assumer la présidence tournante de l'Union africaine pour un an, succédant à l'Angola de João Lourenço, conformément au principe de rotation entre les cinq régions du continent instauré en 2019. Pour le président Évariste Ndayishimiye, cette prise de responsabilité représente bien plus qu'une simple fonction institutionnelle, elle offre l'opportunité de mettre en lumière le rôle de son pays dans la recherche de la paix et de la stabilité dans la région des Grands Lacs, profondément marquée par des crises sécuritaires et humanitaires persistantes.

Dans ce contexte, l'intensification des initiatives diplomatiques ces dernières semaines illustre une volonté de donner corps à cet engagement. Le 30 janvier 2026, le président du Conseil togolais, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est rendu dans la région des Grands Lacs dans le cadre de sa mission de médiateur désigné par l'Union africaine.



Après une visite officielle au Rwanda, il a poursuivi le même jour, son déplacement à Bujumbura pour s'entretenir avec le président Ndayishimiye sur le processus de paix régional. Ce choix de multiplier les rencontres en si peu de temps traduit l'urgence ressentie face à la dégradation continue de la situation sécuritaire, notamment dans l'Est de la RDC.

La réunion de Bujumbura a rassemblé les principaux facilitateurs de l'Union africaine, notamment l'ancien président botswanais Mokgweetsi Masisi, ainsi que Sahle-Work Zewde (Éthiopie) et Catherine Samba-Panza (Centrafrique), aux côtés de représentants de la Commission de l'UA et de partenaires internationaux engagés dans le processus de paix. En amont de cette rencontre, une délégation ministérielle togolaise avait été dépêchée en RDC auprès du président Félix Tshisekedi afin d'échanger sur les mécanismes de médiation et les perspectives de désescalade, en particulier dans l'Est du pays, toujours marqué par une crise sécuritaire et humanitaire préoccupante.

Dans ce contexte, le Burundi se positionne comme un acteur central au sein de la CIRGL, impliqué à la fois dans la gestion des conséquences humanitaires du conflit et dans les efforts de stabilisation régionale. Toutefois, malgré cet activisme diplomatique, la situation sur le terrain demeure fragile et dépendra de progrès concrets dans le traitement des causes profondes du conflit.

Ulrich KOMECHOU

XI JINPING FACE À SA PROPRE ARMÉE

La chute de Zhang Youxia, annoncée officiellement fin janvier 2026, marque un tournant brutal dans la campagne anticorruption menée par Xi Jinping au sein de l'Armée populaire de libération (APL). Vice-président de la Commission militaire centrale, héros de la guerre sino-vietnamienne de 1979, compagnon d'enfance du président chinois, Zhang incarnait jusqu'ici l'illusion d'une stabilité au sommet de l'appareil militaire, on comprend ainsi que son éviction pour « graves violations de la discipline » fait voler cette certitude en éclats et révèle une purge d'une ampleur inédite depuis la Révolution culturelle.



En effet, force est de constater que depuis 2023, la lutte anticorruption s'est muée en véritable opération de nettoyage politique. En 2025 seulement, au moins huit généraux ont été écartés, tandis que des dizaines de cadres du Parti disparaissaient des radars à l'approche des grands rendez-vous politiques. Le 24 janvier 2026, Pékin a confirmé l'ouverture d'enquêtes visant Zhang Youxia et un autre général de haut rang, Liu Zhenli, scellant l'idée que plus aucun grade ne protège désormais de la disgrâce. Derrière le vocabulaire feutré de la propagande, c'est un message de fer qui se dessine : une loyauté superficielle ne suffit plus, elle doit être absolue.

Zhang Youxia n'était pourtant pas un officier comme les autres. Chargé depuis 2022 de piloter la modernisation de l'armée chinoise, il gérait le quotidien des affaires militaires et servait de principal conseiller stratégique à Xi Jinping. Son parcours, sa popularité au sein des troupes et ses liens familiaux avec le président rendaient son éviction d'autant plus spectaculaire. Les accusations de corruption, classiques dans le système chinois où les promotions se monnayaient depuis les années 1980, peinent à convaincre à elles seules tandis que les rumeurs de complot ou de fuites d'informations vers les États-Unis relèvent davantage de la campagne de dénigrement que de faits établis.

Toutefois, il est important de souligner que cette purge a des conséquences immédiates. La Commission militaire centrale se vide de sa substance, réduite à Xi Jinping et à un apparatchik sans expérience militaire. L'armée, elle, entre dans une phase de sidération. Chacun guette le prochain nom sur la liste, chacun apprend à se taire. Le risque est clair : une hiérarchie composée de « béni-oui-oui », incapable de contredire un chef vieillissant, à l'approche du congrès du Parti communiste et dans un contexte régional explosif.

L'Occident pourrait croire y voir une bonne nouvelle : une armée affaiblie par ses propres purges. Mais c'est peut-être l'inverse qui se joue. En éliminant les contre-pouvoirs, Xi Jinping façonne une armée plus docile, et donc plus dangereuse. À 72 ans, au sommet de son pouvoir, il avance peut-être sans rien à perdre. Et c'est précisément cela qui inquiète.

Léa BRAVO-BLANCHET

BIRMANIE : LA JUNTE MILITAIRE CONFORTE SA MAINMISE SUR LE POUVOIR

La Birmanie, État d'Asie du Sud-Est, connaît depuis son indépendance, des régimes militaires gouvernés par des généraux. Dimanche 25 janvier 2026 se tenait les élections législatives birmanes, une occasion éventuelle de faire changer les choses dans ce pays sévèrement touché par la guerre civile et par la pauvreté.



La parenthèse démocratique en Birmanie n'a pas duré longtemps. De la décennie 2010 au coup d'État militaire de février 2021, l'État birman n'a pas réussi à maintenir un régime démocratique stable.

La junte militaire, menée aujourd'hui par son chef Min Aung Hlaing, continue de régner d'une main de fer. Les élections de fin janvier ont permis à la junte militaire de se maintenir en grande majorité à la Chambre basse du Parlement. D'ailleurs, la Constitution, rédigée par l'armée, dispose qu'un quart de chaque chambre doit être composé par les forces militaires. De fait, le principe démocratique de représentativité n'est pas respecté.

Factuellement, l'ancienne dirigeante de l'État birman et Prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi, prenant la tête du pays de novembre 2020 à février 2021, avançait largement le parti de la junte au pouvoir lors des dernières élections législatives de 2020. Après avoir annulé les résultats en 2020, Min Aung Hlaing l'emporte aujourd'hui, en 2026 avec 85% des sièges.

Ce résultat ne présume pas de meilleures conditions pour les Birmans. La guerre civile s'embrase, des groupes prodémocraties s'opposent physiquement au pouvoir central, certaines communautés sont persécutées et plus de la moitié du pays vit en dessous du seuil de pauvreté. La continuité du pouvoir assuré par la junte militaire n'assure pas la sécurité de la population birmane.

Min Aung Hlaing, chef de la junte militaire, prétend pourtant que « la fraude électorale est une question grave et répugnante dans une démocratie ». La réservation d'un quart des sièges dans les différentes chambres du Parlement et la dénonciation des élections de la part des Nations Unies remettent déjà en cause la « démocratie », vue de l'œil de Min Aung Hlaing.

Les élections législatives de 2020 ont offert 26 sièges à la Chambre des représentants au parti de la junte militaire actuellement au pouvoir, soit 5,9% des suffrages et aujourd'hui, leur score est de 85%. Les prochaines années pour la Birmanie vont probablement continuer de se dérouler comme les cinq dernières, au détriment de la population birmane.

Lino TONI

AMÉRIQUES

COLOMBIE-ÉQUATEUR : L'ESCALADE SANS RETOUR ?

Les relations bilatérales entre Quito et Bogota traversent une crise sans précédent, marquant le passage d'une coopération sécuritaire défailante à une confrontation économique ouverte. Le 21 janvier 2026, le président équatorien Daniel Noboa a officialisé l'imposition de droits de douane de 30 % sur l'ensemble des importations colombiennes. Cette mesure de rétorsion est directement motivée par ce que l'exécutif équatorien qualifie de « manque de fermeté » de la part du gouvernement de Gustavo Petro face à la porosité de la frontière commune, longue de 586 kilomètres. D'un point de vue stratégique, cette décision s'inscrit dans un angle de défense nationale. L'Équateur, confronté à une « guerre interne » contre le crime organisé, perçoit la zone frontalière comme un sanctuaire pour les réseaux de narcotrafic. Les incidents sanglants de 2025, notamment la mort de onze militaires équatoriens en mai face aux « Comandos de la Frontera », ont exacerbé le sentiment d'abandon à Quito. Pour le président Noboa, le levier douanier est un outil de coercition visant à forcer un « engagement réel » de Bogota contre l'orpaillage illégal et les flux de cocaïne.

L'escalade a franchi un nouveau palier avec l'extension du conflit au secteur stratégique des hydrocarbures. La ministre de l'Environnement et de l'Énergie, Inés Manzano, a annoncé porter de 3 à 30 dollars par baril la redevance imposée à la compagnie colombienne Ecopetrol pour l'utilisation du Système d'Oléoduc Transequatorien (SOTE). Cette multiplication par dix du tarif de transit pétrolier transforme l'infrastructure logistique en arme de guerre économique.

La réponse de Bogota a été immédiate et symétrique. En plus d'appliquer une taxe réciproque de 30 % sur une vingtaine de produits équatoriens, le gouvernement colombien a suspendu ses exportations d'électricité. Or, la Colombie est le recours vital d'un réseau équatorien structurellement déficitaire. Ce « sabotage » énergétique fait peser une menace de rationnement imminente sur l'économie équatorienne, déjà fragilisée par un déficit commercial annuel d'un milliard de dollars avec son voisin.

Sur le plan géopolitique, ce conflit illustre un clivage idéologique profond. En adoptant une tactique protectionniste, Daniel Noboa cherche à isoler Gustavo Petro, l'une des figures de proue de la gauche continentale. Néanmoins, les experts comme Renato Rivera alertent sur les effets contre-productifs de cette stratégie : le renchérissement des produits légaux pourrait renforcer l'attractivité de la contrebande, offrant une opportunité financière aux groupes criminels que Quito prétend combattre. En transformant un enjeu de sécurité frontalière en guerre économique totale, les deux États placent la stabilité régionale sous une hypothèque dont l'issue dépend désormais d'un hypothétique retour au dialogue bilatéral.

Maylis BARON



AMÉRIQUES

GUATEMALA : L'ÉTAT DE SIÈGE FACE AU BARRIO 18

L'État du Guatemala traverse une crise sécuritaire d'une intensité inédite, marquée par une confrontation frontale entre les structures étatiques et le crime organisé transnational. Le 18 janvier 2026, le président Bernardo Arévalo a instauré l'état de siège sur l'ensemble du territoire national, une mesure d'exception qui, dans la hiérarchie juridique guatémaltèque, se situe juste avant l'état de guerre. Cette décision fait suite à une offensive coordonnée du gang El Barrio 18, organisation désignée comme terroriste par les États-Unis, visant à faire plier l'exécutif sur sa politique carcérale.

Le déclencheur de cette escalade a été une série de mutineries synchronisées le samedi 17 janvier dans trois centres pénitentiaires, dont la prison de haute sécurité *Renovación I*. Au total, 46 gardiens et un psychiatre ont été pris en otages pour exiger le transfert des chefs de la *pandilla* vers des établissements aux régimes de détention moins sévères. En réponse, le gouvernement a mené des raids de reprise de contrôle, aboutissant à la neutralisation et à l'isolement d'Aldo Dupie Ochoa Mejía, alias « El Lobo », chef historique du Barrio 18 condamné à près de 2 000 ans de prison.

La riposte des gangs s'est déplacée sur le terrain urbain avec une dimension quasi militaire. Le dimanche 18 janvier, dix attaques simultanées ont visé les quartiers généraux de la sécurité et la Police Nationale Civile (PNC) dans et autour de la capitale. Le bilan humain est lourd pour les forces de l'ordre : 9 à 10 policiers ont été assassinés dans ce que le ministre de l'Intérieur, Marco Antonio Villeda, qualifie d'« attaques lâches par des terroristes ». Ce mode opératoire avec attaques synchronisées et usage de grenades témoigne d'une capacité de nuisance tactique qui rapproche le pays de la crise qu'a connue le Salvador en 2012.



Sur le plan de la défense et de la sécurité intérieure, l'état de siège transfère le contrôle opérationnel au ministère de la Défense (Mindef). Le président Arévalo agit désormais en tant que commandant général de l'armée, autorisant une coopération accrue entre les militaires et la PNC pour restaurer l'ordre public. Le décret 1-2026 suspend plusieurs garanties constitutionnelles pour une durée d'un mois : les libertés d'action, de réunion, de manifestation, ainsi que le port d'armes sont restreints. Les forces de sécurité sont désormais habilitées à procéder à des arrestations et des interrogatoires sans mandat judiciaire pour tout individu soupçonné de collaboration avec les bandes criminelles.

Sur le plan de la défense et de la sécurité intérieure, l'état de siège transfère le contrôle opérationnel au ministère de la Défense (Mindef). Le président Arévalo agit désormais en tant que commandant général de l'armée, autorisant une coopération accrue entre les militaires et la PNC pour restaurer l'ordre public. Le décret 1-2026 suspend plusieurs garanties constitutionnelles pour une durée d'un mois : les libertés d'action, de réunion, de manifestation, ainsi que le port d'armes sont restreints. Les forces de sécurité sont désormais habilitées à procéder à des arrestations et des interrogatoires sans mandat judiciaire pour tout individu soupçonné de collaboration avec les bandes criminelles.

Maylis BARON

ARMEMENT

MQ-25 STINGRAY : UN DRONE RAVITAILLEUR POUR LES FORCES AÉRONAVALES

Le MQ-25 Stingray a récemment franchi une étape clé avec le début de ses essais de roulage au sol. Pour la première fois, l'appareil de série a circulé sur piste sous sa propre propulsion, validant le fonctionnement de ses systèmes de base avant le premier vol. Après plusieurs années de développement, ces essais confirment que le programme entre désormais dans une phase concrète de tests en conditions réelle.



Conçu par Boeing pour la United States Navy, le MQ-25 est le premier drone ravitailleur embarqué de l'histoire. Son rôle principal est de ravitailler en vol les avions de combat depuis un porte-avions, en particulier les F/A-18 et, à terme, les F-35C. Propulsé par un turboréacteur et capable de transférer plusieurs tonnes de carburant à longue distance, il est conçu pour l'endurance et sa fiabilité pour les opérations aéronavales.



Sur le plan stratégique, le MQ-25 est un multiplicateur de puissance. En confiant les missions de ravitaillement à un drone, la marine américaine libère des avions de combat aujourd'hui détournés de leur mission première. Cela permet d'augmenter la puissance de projection du groupe aérien embarqué, de réduire l'usure des appareils pilotés et de limiter l'exposition des équipages dans des environnements contestés, notamment dans l'Indo-Pacifique.

Les essais de roulage constituent une phase critique du programme du MQ-25 Stingray. Ils permettent de valider le comportement de l'appareil au sol: propulsion, freinage, direction et surtout la fiabilité des systèmes autonomes qui pilotent le drone sans équipage. Pour un drone destiné à opérer depuis des porte-avions, ces tests sont essentiels, car ils préfigurent des manœuvres complexes sur des surfaces réduites et dynamiques.

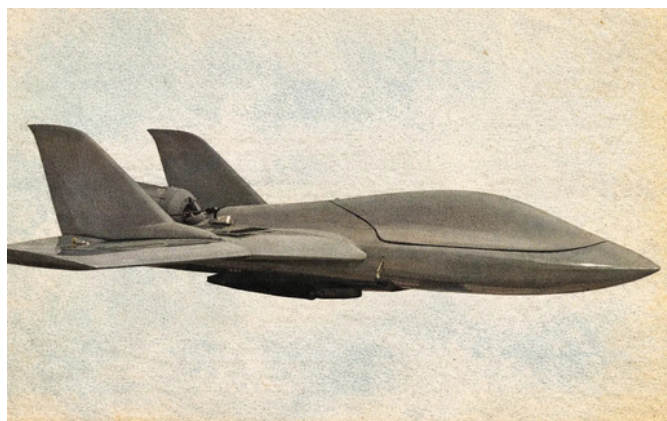
La suite du programme doit mener au premier vol, attendu dans les prochains mois, puis à une montée en puissance progressive des essais en vol et de l'intégration opérationnelle. À terme, le MQ-25 doit entrer en service au sein des groupes aéronavals américains et devenir un pilier du ravitaillement. Au-delà de ce rôle, il ouvre la voie à une aviation navale plus autonome, où les drones assumeront progressivement des missions clés, augmentant la portée des forces aéronavales.

Nael YEBKA

ARMEMENT

FURY ALM : LE NOUVEAU DRONE FRANÇAIS RÉVOLUTIONNAIRE

Un bijou de technologie, une prouesse technologique « made in Alsace » et une vitesse de pointe dépassant les 700km/h, le drone Fury est un intercepteur de drone ultra-rapide révolutionnaire.



La société alsacienne, ALM Meca, de treize employés a développé le drone Fury. Sans aides reçues, ni subventions, ni levée de fonds, la société française a doté son drone d'un microréacteur quasi-unique au monde, lui permettant d'atteindre des vitesses impressionnantes. Le drone Fury dépasse ses adversaires et ce, haut la main, comme les drones Shahed ou ses équivalents russes, avec une vitesse jusqu'à trois fois plus rapide.

Concernant les capacités du drone Fury, il mesure un mètre de long et son accélération peut supporter les 20G. Son rôle principal est d'intercepter d'autres drones et pour cela, il peut transporter une charge militaire allant jusqu'à 2kg, pour une portée de 100 kilomètres. La société française n'a pas encore reçu de soutien de la DGA et de l'AID. Une intervention de ces deux organismes permettrait de voir encore plus loin et encourager ALM Meca à améliorer le Fury ALM, voire de développer de nouveaux drones intercepteurs redoutables.

Selon le directeur technique de la société ALM Meca, Thierry Berthier, le drone Fury reprend des caractéristiques le rendant optimisé : « c'est le meilleur des deux mondes, du missile et du drone ». La rapidité du missile et l'agilité du drone sont réunies dans cet engin lui donnant ses capacités révolutionnaires. La conception de ce drone s'est faite en un an seulement et Thierry Berthier assure que le Fury ALM a déjà volé sur plusieurs continents et qu'à chaque fois qu'il vole, les achats sont assurés par la suite. En poursuivant, le directeur technique précise qu'aucune commande n'a été faite en France pour l'instant mais reste optimiste sur le développement de la société en France.

Cette prouesse technologique intervient à un moment déterminant et permet à la France, par le biais d'une PME, de montrer sa capacité technologique, surpassant d'autant plus des drones adverses, utilisés à ce jour, notamment pour soutenir l'agression russe en Ukraine. L'avenir d'ALM Meca semble radieux et une aide de la DGA et de l'AID pourrait donner un élan accélérateur puissant au développement de cette société française.

Lino TONI

SOURCES

• EUROPE

- **Le groupe français Capgemini, une aide pour la police de l'immigration américaine ?**
 - Contrat de Capgemini avec l'ICE : des salariés du géant français de l'informatique ressentent "du dégoût, de la honte et de la colère" France info, publié le 28/01/2026
 - Comment le groupe français Capgemini aide la police fédérale américaine ICE à localiser les migrants, France Info, publié le 26/01/2026
- **Conseil de l'UE : les Gardiens de la révolution inscrits sur la liste des organisations terroristes**
 - Lea DESEILLE, Toute l'Europe : "Iran : l'Union européenne inscrit les Gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes", publié le 29/01/2026.
 - Conseil de l'Union européenne : "Iran : le Conseil adopte de nouvelles sanctions en raison de graves violations des droits de l'Homme et du soutien constant de l'Iran à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine", publié le 29/01/2026.
 - Fabien CAZEAUX, France culture : "Iran : l'Union européenne désigne les pasdarans, gardiens de la révolution, comme "organisation terroriste"", publié le 29/01/2026.

• MOYEN-ORIENT

- **Accord Kurdes-Damas : Vers la fin de l'autonomie kurde ?**
 - Le Monde avec AFP : "En Syrie, les Kurdes annoncent un accord avec le régime de Damas", publié le 30/01/2026.
 - Fabrice Balanche, Conflits Revue de géopolitique : "Vers la fin de l'entité kurde en Syrie ?", publié le 17/01/2026
 - Assiya Hamza, France 24 : "Quel avenir pour les Kurdes de Syrie après l'ultimatum de Charaa ?", publié le 23/01/2026
- **Golfe persique : la pression américaine grandit**
 - Courrier International : "Washington accroît la pression sur l'Iran en annonçant un exercice militaire au Moyen-Orient", publié le 28/01/2026.
 - Elodie FALCO, GEO : "Affaibli par la guerre, l'Iran reste militairement capable d'organiser une riposte meurtrière aux frappes américaines", publié le 29/01/2026.
 - Mehdi ABIREZ, Ouest France : "Iran : à quoi ressemble "l'immense armada" américaine envoyée par Donald Trump près des côtes", publié le 29/01/2026.

SOURCES

• AFRIQUE

◦ **LE BURUNDI AU DEVANT DE LA SCENE**

- Punchline Médias "Union africaine – Le Burundi à la présidence, l'Est de la RDC en ligne de front" Publié le 6 /01/ 2026.
- Jeune Afrique "Avec Évariste Ndayishimiye, le Burundi revient sur le devant de la scène africaine" Publié le 31/01/2026.
- Afrique 24 "Afrique : le Burundi s'engage en faveur du maintien de la paix dans la région des Grands Lacs" Publié le 2/02/2026.

◦ **Le Nigéria : Une nouvelle fois victime des djihadistes :**

- 24 heures ; "Nigeria: des dizaines de morts dans une attaque djihadiste" publié le 30/01/2026.
- Le monde ; "Nigeria : des dizaines de morts dans une attaque djihadiste dans l'Etat de Borno" Publié le 30/01/2026.
- Africanews ; "Nigéria : au moins 25 morts dans une attaque de Boko Haram" Publié le 02/02/2026.

• ASIE

◦ **Xi Jinping face à sa propre armée**

- RTS : « Que se passe-t-il au sommet de l'armée chinoise, après le limogeage de son plus haut général pour corruption ? », publié le 29/01/2026.
- Le Point : « Les purges de Xi Jinping vont-elles rendre la Chine plus dangereuse ? », publié le 30/01/2026.
- France 24 : « Chine : comment le "héros" militaire Zhang Youxia est tombé de son piédestal », publié le 26/01/2026.

◦ **Birmanie : la junte militaire conforte sa mainmise sur le pouvoir**

- Le Monde : "Birmanie : dernier tour des élections législatives pour sceller la victoire du parti aligné sur la junte", publié le 25/01/2026.
- Carole BIBILY, Les Échos : "Birmanie : de l'indépendance au coup d'Etat, la démocratie manquée", publié le 06/12/2021.
- France 24 : « Birmanie : fin des législatives, les alliés de la junte assurés d'une victoire écrasante », publié le 25/01/2026.

SOURCES

- **AMÉRIQUES**

- **Colombie-Équateur : l'escalade sans retour ?**

- El País (Amérique Colombia) : « Ecuador anuncia aranceles de 30% contra Colombia por falta de cooperación en seguridad », publié le 21 janvier 2026.
- La Hora (Ecuador) : « Ecuador debe buscar una nueva hoja de ruta con Colombia tras el aprieto comercial », publié le 22 janvier 2026.
- Courrier International : « Crise entre la Colombie et l'Équateur, la guerre commerciale est déclarée », publié le 23 janvier 2026 (reprenant les informations du 21 et 22 janvier).
- Expreso (Ecuador) : « Tasa del 30 % a importaciones desde Colombia presiona el sistema eléctrico de Ecuador », publié le 22 janvier 2026.

- **Guatemala : L'état de siège face au Barrio 18**

- Diario de Centro América, « Presidente decreta Estado de Sitio por ataques terroristas ». Publié le 19 janvier 2026.
- Courrier International, « Criminalité : Après la mort de neuf policiers, le Guatemala décrète l'état de siège ». Publié le 19 janvier 2026.
- Libération, « Au Guatemala, le gang Barrio 18 prend l'État à la gorge ». Publié le 24 janvier 2026
- GEO, « Meurtres et prises d'otages : le Guatemala déclare l'état de siège pour reprendre le contrôle de ses prisons ». Publié le 19 janvier 2026.

- **ARMEMENT**

- **MQ-25 Stingray : Un drone ravitailleur pour les forces aéronavales**

- "MQ-25 Stingray Has Begun Taxi Tests (Updated)", The War Zone, 30/01/2026.
- "MQ-25 Stingray", Boeing official website.
- "U.S. Navy's MQ-25A Stingray Unmanned Tanker Begins Taxi Trials", The Aviationist, 31/01/2026.

- **Fury ALM : le nouveau drone français révolutionnaire**

- Thibault JEANNIN, TF1 Info : « Le meilleur du missiles et du drone, qu'est-ce que le Fury ALM, ce nouveau drone français ultra-rapide », publié le 30 janvier 2026.
- Adrien LACHET, Challenges, « 700km/h de pointe, une PME alsacienne de 13 employés conçoit un intercepteur de drones ultra-rapide ». Publié le 27 janvier 2026.
- Sylvain BIGET, Futura, « Conçu en moins d'un an, ce drone français à microréacteur file à 700km/h : un vrai cauchemar pour les drones ennemis ». Publié le 29 janvier 2026.



SUIVEZ DEF'INSEEC SUR

